

Dossier



Direction de l'espace public et des déplacements (DEPD)

VÉLO : l'échappée belle !

Lorient a lancé en octobre son service de location de vélo afin de relancer la pratique du deux roues comme le mode idéal du déplacement urbain. Contact est allé voir en coulisses la préparation d'un tel projet. En selle !

Chiffres clés

476 €

C'est le prix d'achat d'un vélo standard

1547 €

C'est le prix d'achat d'un vélo électrique

600

C'est le nombre de vélos mis en service d'ici 2015

La mise en œuvre d'un service de location de vélo est le fruit de l'engagement de la municipalité d'accroître les déplacements doux et les pratiques de mobilité durable dans notre ville. Le vélo est un moyen rapide, pratique et très économique pour se rendre à son travail, pour ses loisirs. De plus, il constitue une réponse efficace aux difficultés de circulation, de stationnement que nous rencontrons. Non polluant, non bruyant, bon pour la santé, le vélo contribue largement à améliorer notre qualité de vie.

C'est convaincus par ces avantages que nos élus ont décidé de la création d'un secteur mobilité au service voirie, pour mettre en œuvre notamment un service de location de vélos à Lorient : le VéLO (Vélo an oriant).

Un cahier des charges exigeant

Les Lorientais ont contribué à définir ce qu'ils attendaient de ce dispositif : il faut qu'il soit humain (peu ou pas d'automates mais des personnes pour répondre à leurs questions), il faut que les vélos puissent être protégés dans des abris sécurisés, il faut qu'il y ait beaucoup de vélos, il ne faut pas que ce soit cher et enfin, il faut un service de maintenance inclus dans le coût de la location pour en assurer l'entretien.

Exigeants les Lorientais ? Qu'à cela ne tienne ! Les services municipaux relèvent le défi ! Julien Glaumé, Séverine Michau et Gwenaél Gallic (avant que celui-ci ne parte pour la direction des études et de la coordination), respectivement responsable du service voirie, réseaux et mobilité, coordonnatrice véhicules et vélos et ancien chargé de la mobilité au sein de la direction de l'espace public et des déplacements ont orchestré pendant plusieurs mois la création de ce nouveau service à la population. Dans des délais très courts, ils ont fait appel à de nombreux collègues de directions et de services différents : la direction de l'organisation et des systèmes d'information pour l'information des locations et des abonnements, la gestion et maintenance du patrimoine pour l'aménagement de la boutique commerciale et de son atelier de réparation, la direction des finances et de la commande publique pour mener à bien les différents marchés publics et créer le dispositif de régie apte à recevoir le paiement des prestations, la direction de la communication pour concevoir toute la campagne de promotion du service. Toutes et tous se sont investis fortement pour tenir des délais très serrés.

Pour réaliser les travaux d'implantation des abris à vélos ou pour décharger plus de 200 deux-roues, nos collègues ont su pouvoir compter sur les profes-

sionnalisme de l'ensemble des agents du service voirie, réseaux et mobilité. Ces derniers ont mis un point d'honneur à réaliser des travaux de qualité tout en limitant au maximum les nuisances aux usagers et en répondant à leurs questions, ce qui n'était pas une mince affaire. En effet, ce ne sont pas moins de 10 abris couverts, 3 abris sécurisés et de nombreux arceaux pour attacher les vélos qui ont été installés.

Une mise en service progressive

L'inauguration officielle de ce service le 13 octobre dernier ne sonne pas la fin du projet pour nos collègues, bien au contraire ! En 2013, le dispositif devra prendre toute son ampleur pour atteindre son régime de croisière. De nouveaux vélos doivent être mis en service pour rejoindre une flotte permanente, et compléter les quatre catégories : standard, électrique, pliant et enfant. De nouveaux abris doivent être installés et un deuxième local commercial sera ouvert pour faciliter l'adoption de ce mode de déplacement par les Lorientais et les agents municipaux.

Un service pour les Lorientais par des Lorientais

Parmi les différents prestataires ayant remporté les marchés publics pour répondre aux besoins de la Ville, plusieurs sont implantés dans le pays de Lorient. Ainsi, les vélos pliants sont fournis par la société Le Borgne (Lanester), les vélos à assistance électrique viennent de l'entreprise Free Volt (Lorient). Enfin, la commercialisation de ce service et l'entretien de la flotte de vélos sont assurés par l'association lorientaise Agora Services qui s'investit dans l'insertion professionnelle. ■



Nos collègues de la voirie, venus aider à décharger une livraison de 200 vélos et de leurs équipements

l'interview



Séverine Michau a coordonné l'ensemble du dispositif

Séverine Michau

coordinatrice véhicules et vélos

« C'est un sprint de plusieurs mois pendant lesquels j'ai pu découvrir et mettre en pratique tous les aspects techniques et administratifs que recouvre le déploiement d'un tel dispositif. Il faut être partout à la fois : sur le terrain, au bureau, anticiper et gérer les mille et une difficultés qui jalonnent ce projet. C'est vraiment un beau challenge qui est en passe d'être gagné. »

Julien Glaumé

responsable du service voirie, réseaux et mobilité

« La création de ce service est un projet éminemment transversal pour la Ville de Lorient. Il a impliqué la participation d'un grand nombre d'agents qui chacun avec ses compétences, son métier a apporté une aide indispensable. Une vraie synergie s'est créée et c'est un plaisir de se sentir entouré de collègues qui ont le sens des responsabilités. »

Informations pratiques

Pour tout savoir sur les modalités d'abonnement ou pour la location ponctuelle en libre service, allez sur www.lorient-velo.fr ou rendez vous directement à la boutique VÉLO située Cours de Chazelles (tél. 02 97 89 05 84).

Pour en savoir plus :

Séverine Michau, coordinatrice véhicules et vélos, poste 32 45